

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers/
Couverture de couleur
- Covers damaged/
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing/
Le titre de couverture manque
- Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material/
Relié avec d'autres documents
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure
- Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.
- Additional comments:
Commentaires supplémentaires:

- Coloured pages/
Pages de couleur
- Pages damaged/
Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached/
Pages détachées
- Showthrough/
Transparence
- Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression
- Continuous pagination/
Pagination continue
- Includes index(es)/
Comprend un (des) index
- Title on header taken from:/
Le titre de l'en-tête provient:
- Title page of issue/
Page de titre de la livraison
- Caption of issue/
Titre de départ de la livraison
- Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
						✓					

L A

SEMAINE RELIGIEUSE

DE QUÉBEC

Omnibus prodesse, obesse nemini. Utile à tous, nuisible à personne.—P. Fourier.

RÉDACTEUR et ADMINISTRATEUR :	ABONNEMENT \$1.00 PAR ANNÉE.	L'ABBÉ LÉON PROVANCHER CAP-ROUGE.
-------------------------------------	-------------------------------------	---

Avec l'autorisation de Son Eminence le Cardinal Taschereau.

Aux lecteurs de la "Semaine Religieuse"

C'est avec regret que je viens aujourd'hui adresser mes adieux aux lecteurs de la SEMAINE.

Assimilant mon fauteuil éditorial à la chaire de vérité, je goûtais, en m'adressant à mes lecteurs, le même plaisir qu'éprouve l'orateur sacré témoin de l'attention qu'on porte à sa parole, et conscient de l'intérêt qu'on prend à ses instructions.

Je me fais peut-être illusion, cependant les nombreuses félicitations que m'ont adressées divers curés m'autorisent à en juger ainsi.

Malheureusement l'encouragement n'a pas été assez général.

J'ai toujours cru, et je crois encore, que le clergé de la Province Ecclésiastique de Québec peut, et doit, entretenir une *Semaine Religieuse* ; mais après quatre mois d'un travail ardu et de soins tout particuliers qu'exige toute œuvre religieuse à ses débuts, je ne puis encore qu'entrevoir pour la fin de l'année un découvert de quelques centaines de piastres. N'ayant pas les moyens de subir une telle perte, j'allais me décider à discontinuer la publication à la fin des premiers six mois, quitte à rembourser aux souscripteurs la moitié de leur abonnement, lorsque je fis la rencontre de M. l'abbé David Gosselin, curé du Cap Santé, qui m'offrit de prendre la publication à ses charges, étant plus en moyens que moi d'attendre le tardif encouragement qui, j'ai tout lieu de l'espérer, viendra à son heure.

J'aime à croire aussi que cet écrivain, déjà si avantageusement connu du public par ses *Abrégés de l'Histoire-Sainte*, pourra, par une rédaction plus active et plus soignée, attirer d'avantage les sympathies, et assurer la permanence de l'œuvre. Dans tous les cas, je m'estime heureux d'avoir trouvé dans le dévouement de ce zélé curé, un substitut pour poursuivre une œuvre que je m'honorerai d'avoir fondée, et qui ne manquera pas de produire—comme elle l'a déjà fait—des fruits abondants pour le soutien de la piété et le bien des âmes en général.

Avant de me séparer de mes lecteurs, je leur offrirai comme souvenir, le *Petit Chemin de la Croix*, que je leur ai fait encarter dans le dernier numéro. et leur demanderai en retour, un petit souvenir dans leurs prières.

L'abbé L. PROVANCHER.

Cap-Rouge, 20 décembre 1888.

P. S.—Je me mettrai volontiers à la disposition des curés qui désireraient avoir des petites vies de saints sur des feuillets séparés pour mettre dans des livres de prières ; le prix en est de \$2 par mille, c'est-à-dire cinq pour un cent.

L. P.

Les Veillées du Presbytère.

La véritable Eglise de Jésus-Christ.

M. le Curé.—Nous avons interrompu notre dernier entretien, au moment où je demandais à MM. les ministres de nous dire quelles sont ces additions que, d'après leurs prétentions, les catholiques auraient ajoutées à l'évangile. Si tel est le cas, les catholiques sont bien coupables, car Jésus-Christ nous a dit que la route du ciel est difficile, que la porte en est étroite, et les catholiques auraient encore ajouté à ces difficultés; voyons donc ce qui en est.

Rév. Smith.—Ces additions sont une foule de cérémonies qui distinguent votre culte, dont la plupart ne dénotent qu'une pure idolâtrie.

M. le Curé.—Si tous ceux qui pratiquent des cérémonies sont des idolâtres, vous et moi, messieurs les ministres, sommes tous des idolâtres, car nous en pratiquons tous. En effet, qu'entendez-vous par cérémonies?

Rév. Smith.—J'entends ces genuflexions, saluts, prostrations, etc., que vous faites devant des images, des croix, etc.

M. le Curé.—Les cérémonies sont donc des formalités qu'on observe en certaines circonstances pour rendre certains actes plus solennels, et pour témoigner extérieurement de l'esprit qui inspire telle ou telles pratiques. Ainsi vous voulez montrer votre respect à une personne, vous la saluez en vous découvrant; votre bienveillance à une autre, vous lui donnez la main, etc.; cette simple démonstration fait comprendre de suite, à tous ceux qui en sont les témoins, quels sentiments vous animent en agissant ainsi. Or telle est l'exacte raison de toutes les cérémonies de notre culte. Nous nous agenouillons en priant, pour nous humilier devant la majesté de celui à qui nous nous adressons, et lui montrer notre respect; de même nous nous inclinons, nous nous prosternons devant des croix, des images, pour témoigner de notre vénération pour les objets qu'elles représentent.

Rév. Smith.—Mais le Christ a dit qu'il fallait adorer Dieu en esprit et en vérité, et Dieu n'a-t-il pas défendu d'avoir des images taillées?

M. le Curé.—Oui, Dieu a défendu d'avoir des images taillées, pour les adorer, mais non pas pour nous rappeler les objets qu'elles représentent. Est-ce que ce ne fut pas par l'ordre de Dieu même que Moïse fit placer deux grands chérubins en or massif aux côtés de l'arche d'alliance? Et prétendez-vous que les Israélites adoraient ces chérubins? En nous prosternant devant des croix, nous montrons le respect que nous portons au signe de notre rédemption, en même temps que nos adorations s'adressent à celui dont elles nous rappellent le souvenir; nous ne les adorons pas plus que les Israélites n'adoraient les deux chérubins de l'arche d'alliance.

Rév. Smith.—Le Christ a dit: Vous adorerez Dieu en esprit et en vérité, nous ne devons pas aller au-delà.

M. le Curé.—Mais voulez-vous donc proscrire tout culte extérieur? Comment! vous vous croyez obligé de montrer par votre contenance les sentiments qui vous animent à l'égard de ceux que vous abordez, et vous voudriez que Dieu se contentât des seuls sentiments intérieurs du cœur?... Est-ce que nous ne devons pas à Dieu l'hommage de tout ce que nous avons et de tout ce que nous sommes? de notre corps comme de notre âme? D'ailleurs Jésus-Christ ne nous en a-t-il pas donné l'exemple? N'a-t-on pas pratiqué à son égard, et n'a-t-il pas observé lui-même certaines cérémonies?

Rév. Smith.—Quand? dans quelles circonstances?

M. le Curé.—N'a-t-il pas permis à Madeleine de se prosterner à ses pieds, de les arroser de ses larmes et de les essuyer de ses cheveux? Ne se laissait-il pas saluer par ses disciples lorsqu'ils l'approchaient? Ne s'est-il pas prosterné contre terre en priant dans la grotte de Gethsémani? N'a-t-il pas béni et rompu le pain avant de le changer en son corps pour le faire manger à ses

apôtres? Pourquoi oindre de sa salive les yeux de l'aveugle qu'il veut guérir? ... N'est-ce pas, toujours et dans chaque cas, pour signifier extérieurement la vertu qui opérait à l'intérieur? pour faire saisir par les sens le motif qui inspirait l'action? Or telle est absolument la raison des cérémonies qu'on emploie dans le culte. Mais, messieurs les ministres, je veux vous convaincre par votre propre bouche. Dites-moi donc avec quoi donnez-vous le baptême?

Rév. Carter.— Avec de l'eau, bien entendu.

M. le Curé.— Pourquoi cette cérémonie, cet emploi de l'eau, si la religion ne doit consister que dans l'adoration intérieure, comme vous le prétendez?..... Mais l'emploi des signes extérieurs est chose si raisonnable, que l'usage s'en est généralisé dans une foule de circonstances qui tiennent, non seulement aux actes religieux, mais encore aux relations ordinaires des individus ou des nations entre elles. Une nation a-t-elle été insultée, le droit international exige alors que son pavillon soit salué d'un nombre déterminé de coups de canon comme réparation! Demanderez-vous ce que peuvent faire ces coups de canon sous une lanière de flanelle se balançant au vent? La chose est comprise; l'acte que l'insulteur est ainsi forcé de faire contre son gré, est l'humiliation qui fait la réparation; cet acte, quelque insignifiant qu'il paraisse en lui-même; tire toute son importance du motif qui fait agir, et de la convention expresse et tacite qui le reconnaît comme tel. Or, il en est absolument ainsi de toutes les cérémonies du culte catholique; il n'en est pas une seule qui n'ait sa signification et qui ne parle d'elle-même aux sens de ceux qui en sont les témoins. Ainsi, nous nous agenouillons dans la prière, pour nous humilier; nous nous prosternons devant les autels pour y reconnaître la présence du Sauveur qui y réside corporellement; nous faisons des saluts et des genuflexions aux croix, pour rendre nos hommages à celui qui nous a rachetés de l'enfer

par cet instrument; nous employons de l'encens dans nos églises, pour signifier que notre prière doit s'élever vers Dieu comme l'encens monte vers le ciel; des cierges, des lampes aux autels, pour montrer que notre vie doit toute entière se consumer pour Dieu, comme la cire qui se fond continuellement sous l'action de la chaleur, etc., etc.

François.— M'est avis que les protestants s'ils sont justes, ne doivent plus nous considérer comme des idolâtres, et peuvent comprendre que la religion ne consiste pas seulement dans les sentiments du cœur.

Isidore.— Mais dites-nous donc sérieusement, messieurs les ministres, si, avec votre religion protestante, vous prétendez avoir élargi les portes du ciel? Jésus-Christ nous aurait-il trompé en nous disant qu'elles sont étroites? que le chemin qui y conduit est difficile?..... Qui n'y parviendrait pas d'après vous? Soyez honnête homme, adorez Dieu dans votre cœur, et vous êtes sûr de votre sort; est-il chose plus facile? Prières, jeûnes, mortifications, culte extérieur, tout cela ne sert de rien, il suffit d'adorer Dieu dans son cœur. En vérité, peut-on imaginer une religion qui soit plus exactement la négation de toute véritable religion?

Rév. Smith.— Pourquoi avoir ajouté aux préceptes du Christ? Ce n'est pas le Christ qui a ordonné ces genuflexions, ces prosturations, etc.?

M. le Curé.— Jésus-Christ, en donnant ses préceptes, en instituant les sacrements, par exemple, n'a pas déterminé la manière d'opérer dans chaque cas, mais il faut bien que la chose se fasse d'une façon ou de l'autre. Si donc il faut des cérémonies quelconques—et le Sauveur en a lui-même accompli, comme je l'ai démontré—en quoi trouvez-vous que celles que nous employons sont vicieuses, puisqu'elles parlent si clairement aux sens? D'ailleurs plusieurs nous viennent sans doute directement des apôtres, et les autres datent de la plus haute antiquité, elles étaient déjà pratiquées bien des siècles avant que le protestantisme eût fait

son apparition dans le monde ! Est-ce vous, messieurs les ministres, qui allez ainsi passer condamnation sur la sagesse et l'e-prit de piété de nos pères dans la foi, et nous doter d'un nouveau code pour l'exercice du culte ?

Mais savez-vous, messieurs les protestants, à quoi se réduit votre prétendu culte intérieur ? Le voici : à n'avoir que de vagues sentiments de respect pour la divinité ; mais pour de religion ? point ! Tous les jours, les rapports des synodes protestants nous en donnent la preuve. Il n'y a encore que que'ques mois que l'un de ces synodes décidait, en Angleterre, que le diable n'existait pas !..... Plus récemment encore, en Allemagne, une cour suprême se prononçait solennellement contre la divinité de Jésus-Christ. Voici en quelle circonstance :

Un manufacturier de parasols de l'ancien royaume de Hanovre, s'étant laissé aller à blasphémer horriblement le nom du Sauveur, les témoins de ce scandale, remplis d'indignation, le poursuivirent et le firent condamner en vertu de la clause 166 du nouveau code pénal, à six mois de prison. Le *chevalier de l'ombrelle* en appela aussitôt à un tribunal supérieur, et son nouvel avocat, un roué dans la pratique, représenta au tribunaal que le code pénal mentionnait bien à la vérité les blasphèmes contre Dieu, mais ne disait rien de Jésus-Christ ; la cour entra dans cette vue, et décida que blasphémer contre Jésus-Christ n'était pas blasphémer contre Dieu, mais seulement contre une institution religieuse, et en conséquence réduisit la peine de six mois, à trois mois de prison ! Tant il est vrai, messieurs les ministres, que votre protestantisme avec son libre examen, considéré attentivement en lui-même, ne peut pas même être appelé une religion sérieuse.

Isidore.—Mais c'est si bien le cas que les protestants n'ont pas de religion sérieuse, que chez nous toutes les fois qu'un homme s'affranchit de ses devoirs religieux pour n'en rien faire, on dit qu'il est protestant.

Mais, si les protestants ne croient pas à la divinité de Jésus-Christ, ce ne sont donc pas des chrétiens ?

Rév. Carter.—Il ne faut pas juger de la masse par des parts particuliers.

Rév. Smith.—N'a-t-on pas vu des catholiques, par exemple, Renan, nier carrément la divinité du Christ ?

M. le Curé.—Non, jamais ! Renan, Bert Floquet et autres, ne sont pas des catholiques ; ce sont des libres-penseurs, des athées. Et remarquez que dans le cas cité pour l'Allemagne, ce n'est pas un particulier qui fait erreur, mais bien un haut tribunal public, par conséquent l'autorité souveraine. Mais voulez-vous d'autres exemples pour preuves que le sentiment religieux n'existe pas dans votre église ? Je ne suis embarrassé que dans le choix. Il arrive tous les jours chez les protestants, que certaines bonnes âmes—car il s'en trouve encore—effrayées du vague, du vide dans lequel elles sont tonues par leur simulacre de religion, essayent de faire adopter certaines pratiques de l'Eglise Romaine, pour parler un peu aux sens. En 1875, le 25 décembre, dans une certaine église presbytérienne en Ecosse, on assembla la congrégation pour un service religieux, et l'on pût voir la table de communion couverte d'un tapis portant une croix avec les lettres J.H.S. au-dessus. Là-dessus grand émoi parmi les grosses têtes ; on assemble le synode qui est présidé par un commissaire royal, et on intime à la congrégation que, si pareille scène se renouvelle, l'excommunication sera lancée contre elle. C'est à peine croyable ! On fête l'anniversaire de la naissance de la reine, et ce sera un crime de commémorer la naissance du Sauveur des hommes !

François.—On savait bien que le diable avait peur de la croix et de l'eau bénite, mais on ignorait qu'il en fut ainsi pour les protestants.

Isidore.—Tiens, les protestants ayant décidé que le diable n'existait plus, ils prennent naturellement sa place pour avoir peur de la croix.

Rév. Smith.—Vous allez bien trop loin, mes amis, et vous nous jugez mal. La croix ne nous inspire aucune frayeur ; mais nous abhorrons cette foule de bigoterics qu'on pratique dans l'Eglise de Rome, et nous veillons à ce qu'aucune ne prenne place dans notre culte, car une fois sur la pente, on ne sait où l'on pourrait s'arrêter.

M. le Curé.—Ah ! c'est là le point capital l'horreur de l'Eglise de Rome ! Soyez tout ce que vous voudrez, méthodiste, presbytérien, calviniste, anabaptiste, trembleur, mormon, athée si ça vous va, vous serez toujours bien vu des protestants, pourvu que vous ne soyez pas catholique. “ Vous êtes protestant, disait-on, un jour, à Bayle ; mais à quelle secte appartenez-vous ? Etes-vous luthérien, calviniste, zwinglien, anabaptiste ? —Je ne suis rien de tout cela, répondit le philosophe, je suis protestant, c'est-à-dire que je proteste contre toute espèce de religion.” Peu d'entré vous, MM. les protestants, auraient le courage de faire un tel aveu, cependant la logique rigoureuse vous y conduit directement ? Car après tout, qu'est-ce que votre protestantisme ? Est-ce bien une religion ? Non, puisque chacun est libre de croire et de faire ce qu'il veut. “ Qu'est-ce qu'un ministre protestant, demande De Maistre ?—C'est un monsieur habillé de noir, qui débite en chaire, le dimanche, des propos honnêtes.” Le grand écrivain avait bien saisi son homme, car pouvez-vous dire enfin que vous êtes autre chose ? De quelle autorité pouvez-vous commander ? De qui tenez-vous votre mission ? Vous parlez de votre culte ; mais en quoi consiste-t-il ? A n'en avoir aucun, puisque tout se réduit aux sentiments intérieurs. Que voit-on dans vos temples ? Des bancs, une chaire et une table ! Chanter des hymnes et prêcher, voilà tout votre culte ! “ A force de parler de l'adoration de Dieu en esprit et en vérité, disait le protestant Leibnitz, la vérité et l'esprit ont complètement disparu ” J'en voyais une confirmation tout dernièrement, dans le récit d'une aventure assez burlesque, arrivée à deux ministres protestants de

Londres. Une vieille femme, à Kensington, était sur le point de mourir. Comme sa vie n'avait pas toujours été des plus édifiantes, deux révérends entreprirent de la préparer à la mort. Ils la visitèrent à plusieurs reprises chaque jour, et la préparèrent à recevoir ce qu'ils appelaient la communion. Tout étant prêt, ils se rendirent dans sa chambre, et commencèrent le service religieux. La vieille mangea la bouchée de pain tout simplement ; mais quand on lui présenta la coupe de vin, elle s'assit en s'appuyant sur ses oreillers, prit la coupe entre ses mains, sourit avec satisfaction, et dit : “ Merci bien ! merci bien ! et à votre santé, maintenant, messieurs.” Voilà comme on adore Dieu chez vous en esprit et en vérité !

Rév. Smith.—Il est facile de voir maintenant, messieurs, qu'il ne peut résulter aucun bon effet d'une telle discussion, et vous voudrez bien nous permettre de nous retirer avec nos convictions, n'ayant aucune objection à ce que vous gardiez de même les vôtres.

M. le Curé.—Je le veux bien ; mais un peu plus de franchise vous ferait avouer que la logique est contre vous, que j'ai victorieusement renversé toutes vos objections, et que vous n'avez pu apporter l'ombre d'une preuve contre nos croyances et nos pratiques. Mais comme je ne veux pas accroître davantage votre malaise, je veux être bon prince et vous permettre de vous féliciter réciproquement d'avoir fait votre possible pour détourner votre déconfiture. Demandez-vous bien intimement, messieurs, si vous croyez réellement ce que vous di'ez croire ; étudiez sérieusement, mais surtout priez, et vous verrez ensuite ce que la raison et le bon sens vous en diront.

—o—

Questions sur les indulgences

Q.—Le vœu héroïque exige-t-il que l'on remette entre les mains de la Ste Vierge toutes les indulgences que l'on peut gagner pour lui en laisser l'application ?

R.—Non ; on n'est pas tenu de faire cette remise à la Ste Vierge pour participer aux privilèges du vœu héroïque, mais la plupart des auteurs pensent qu'il y a avantage à le faire.

Q.—Peut-on, en faisant le vœu héroïque, se réserver les indulgences applicables aux vivants ?

R.—On le peut.

Q.—Le prêtre qui a fait le vœu héroïque jouit personnellement de l'autel privilégié chaque jour ; est-il tenu d'appliquer cette indulgence à la personne pour laquelle il célèbre ?

R.—Oui, il ne peut l'appliquer à une autre.

Q.—Célébrant pour les âmes en général, faut-il déterminer une d'elles à qui profitera l'indulgence ?

R.—Oui, l'indulgence ne peut profiter qu'à une seule, *una* dit le décret. Il est facile de voir la différence qu'il y a entre le saint Sacrifice et une indulgence. Le saint Sacrifice est d'une valeur infinie qui peut profiter à toutes les âmes ; tandis que l'indulgence est une remise de peines qui ne peut valoir que pour une seule.

Q.—Mais le prêtre qui a remis, en faisant le vœu héroïque, la distribution de toutes ses œuvres satisfactoires entre les mains de la Ste Vierge, ne peut-il pas lui laisser de même l'application de l'indulgence de l'autel privilégié à l'âme qu'elle voudra choisir ?

R.—Sans aucun doute, il le peut, s'il célèbre pour les âmes en général ; mais si c'est avec une intention particulière, l'indulgence ne peut être appliquée à une autre, comme on l'a dit plus haut.

Q.—Peut-on appliquer aux âmes du purgatoire toutes les indulgences que l'on gagne ?

R.—En général les indulgences seules peuvent être appliquées aux âmes du purgatoire qui ont été concédées dans ce but par les Souverains Pontifes. Mais il en est autrement pour ceux qui ont fait le vœu héroïque, pour eux toutes les indulgences deviennent applicables aux âmes du purgatoire (Décret du 20 nov. 1854).

—o—

Actions de grâces du 31 décembre

Comme nous l'avons annoncé dans notre No 14, le 31 décembre sera particulièrement consacré à rendre grâces à Dieu pour le jubilé de notre Saint-Père le Pape Léon XIII. Une circulaire du cardinal archevêque de Québec, donne le détail de la rubrique à suivre en ce jour.

1o Il y aura indulgence plénière, applicable aux âmes du purgatoire, pour tous les fidèles qui, s'étant confes-és et ayant communiqué ce jour-là, assisteront à la bénédiction et y prieront avec foi et confiance pour la paix et la tranquillité de l'Eglise et du Saint Siège Apostolique, et pour la conversion des pécheurs.

2o Le salut pourra avoir lieu ou après la messe, ou le soir, au choix des curés.

3o On récitera le chapelet à ce salut et l'on y chantera le *Te Deum*.

4o Son Eminence permet que, pour laisser plus de temps aux curés pour les confessions la veille, on omette ce jour-là le catéchisme et les vêpres.

“Vous viendrez devant le Saint-Sacrement exposé sur l'autel, dit Son Eminence, remercier le divin cœur de Jésus de toutes les grâces dont il est la source intarissable. Vous le supplierez de protéger notre Père bien-aimé et de convertir ceux qui le persécutent.”

—o—

Emblèmes des Saints.

Il est depuis longtemps passé en coutume de représenter les saints dans les fresques, les vitraux peints, les gravures, avec un signe rappelant quelque action particulière de ce saint et suffisant très souvent pour le faire reconnaître. Nous en donnons ci-dessous quelques uns des plus communs :

S. Abraham, Evêque et martyr : Une épée auprès de lui.

Ste Agathe, Vierge et martyre : Tenant son sein gauche coupé, dans des tenailles ; —portant ses seins dans un bassin.

Ste Agnès, Vierge et martyre: Tenant une épée dans sa main;—Assise, un agneau à ses pieds, une colombe apportant un anneau.

S. Alexis, confesseur: Couché sous un escalier;—Portant un petit escalier sur son dos.

S. Ambroise, Evêq. et doct.: Tenant un fouet;—Tenant une ruche.

Ste Anastasie, vierge et mart.: Brûlant attachée à un poteau ou sur un bucher funèbre.

Ste Anne:—Montrant à lire à la Ste Vierge;—Tenant l'Enfant Jésus dans ses bras, la Ste Vierge à côté d'elle.

S. Antoine, abbé: Bâton, porc avec une clochette suspendue au cou.

S. Antoine de Padoue, confèss.: Un livre à la main gauche sur lequel se tient l'Enfant-Jésus, un crucifix dans la main droite;—un lis et un livre.

S. Barnabé, apôtre: Tenant un livre ouvert et bâton.

S. Basile, Ev. et doct.: Colombe perchée sur son bras, une main lui présentant une plume.

S. Bernard, abbé: Un chien blanc à ses pieds;—Ecrivant, un ange soutien sa crosse.

Ste Catherine, vierge et mart.: Roue rompue, avec des pointes de fer;—roue et épée.

Ste Catherine de Sienne, vierge: Couronné d'épines, une croix dans sa main.

(A suivre.)

—o—
St ALEXIS (17 juillet) (1)

Alexis naquit à Rome, vers le milieu du 4e siècle, de parents nobles et très-chrétiens. Son père Euphémien, sénateur, et sa mère Aglès, désolés de n'avoir pas de descendants, obtinrent du ciel par leurs aumônes et leurs prières ce fils prédestiné. Docile aux inspirations de la grâce, dès l'âge le plus tendre

(1) St-Alexis, Montcalm; St-Alexis, Saguenay; St-Alexis, Matapédia; St-Alexis, Maskinongé, etc.

il se voua à Dieu pour se consacrer entièrement à son service. Ses parents qui formaient pour lui des projets d'avancement suivant le monde, le forcèrent à accepter la main d'une fille pieuse, alliée à la famille impériale; mais dès le premier soir de ses noces, il remit dans la chambre de sa fiancée l'anneau qui le déliait de ses engagements, et s'échappa furtivement pour s'embarquer sur un vaisseau qui faisait voile pour Laodicée. Il se rendit à Edesse en Syrie, et après s'être dépouillé de son argent, de ses riches habits et de ses bijoux, il se rangea parmi les pauvres mendiants qui se tenaient à la porte de la cathédrale, demeurant presque continuellement sous le portique où se trouvait une image de la Ste Vierge. Un jour, le trésorier de l'église passant sous le porche, vit la figure de la Ste Vierge toute illuminée, effrayé, il se jette pieusement aux pieds de Marie. "Allez, lui dit Marie, préparez un logement convenable à ce pauvre qui se tient à l'entrée de l'église; je ne puis souffrir qu'on laisse ainsi dans l'abandon l'un de mes serviteurs si dévoué." Le saint, effrayé des honneurs qu'on lui préparait, se jeta dans un vaisseau pour se rendre à Tarse. Mais une violente tempête poussa le vaisseau sur la côte d'Italie. Alexis comptant qu'on ne le reconnaîtrait pas, après 17 ans d'absence, alla demander l'aumône et l'hospitalité chez son père même. Comme le brave sénateur était charitable, il fit préparer à ce pauvre mendiant une chambrette sous l'escalier de l'entrée de sa demeure. C'est de là qu'Alexis voyait passer son père, sa mère, sa fiancée toujours en deuil, sans être reconnu. Après 17 ans de séjour dans ce réduit, le saint sentit que le moment de sa mort approchait, cependant il voulut toujours demeurer inconnu. Sur l'ordre de Dieu, il écrivit son nom et l'histoire de sa vie dans un papier qu'il garda dans sa main. Or le Pape étant à officier à St-Pierre, une voix se fit entendre disant: "Cherchez le juste qui va bientôt mourir; il est dans la maison de Simplicien." On se rend à la maison, et on trouve le mendiant étendu dans sa chambrette, la tête couverte

de son sac. Son père le découvre, et voit que la mort a fait son œuvre, en laissant toutefois sa figure toute rayonnante de lumière. Il prend le papier entre ses mains, et reconnaît que ce mendiant qui communiait tous les jours, n'était autre que son propre fils, l'héritier de sa fortune et de ses charges. Son corps fut transporté à St-Pierre où il demeura exposé pendant 7 jours à la vénération des fidèles et après de solennelles funérailles, il fut inhumé à St-Boniface où il se trouve encore.

Pratique.—Que m'importe les jugements du monde, si Dieu est avec moi.

—
PRIÈRE.

O Dieu, qui nous avez donné un exemple admirable du mépris du monde dans la personne de votre serviteur saint ALEXIS; faites, nous vous en supplions, que les fidèles, aidés de sa puissante intercession, méprisent les choses terrestres pour n'aspirer qu'après les biens célestes. Par Jésus-Christ Notre Seigneur. Ainsi soit-il.

—o—
Services religieux dans les différentes églises de Québec

EGLISE ST-PATRICE.—Un *Triduum* commencera samedi à l'église St-Patrice, en l'honneur du Père Hofbauer, Rédemptoriste, mort en 1820, appelé l'apôtre de Vienne, et déclaré Bienheureux en même temps que le Bienheureux de LaSalle. Il y aura grand'messe et salut, les 22, 23 et 24. Samedi, la grand'messe sera chantée par Mgr Hamel.

Dimanche, Mgr Légaré officiera à la grand'messe, en présence de Son Eminence le Cardinal qui assistera paré.

M. l'abbé Maguire, chapelain du couvent de Bellevue, prêchera le sermon de circonstance.

Lundi, le dernier jour du *Triduum*, la grand'messe sera chantée par Mgr Marois.

EGLISE ST-JEAN-BAPTISTE.—Grand'messe : M. H. Lessard; sermon : M. F. X. Plamondon; archiconfrérie, sermon : M. G. Têtu.

EGLISE ST-SAUVEUR.—Grand'messe : R. P. Royer; sermon : R. P. Jodoin. Pas d'Archiconfrérie; Retraite annuelle des hommes, sermon : R. P. Gladu.

Eglise des Jésuites
(Congrégation des hommes de la Haute-Ville.)

CALENDRIER PROPRE.

24. Lundi. Vigile de Noël.—A 11½ h. du soir, les congréganistes se réuniront pour réciter l'office de la T. S. V.—A minuit, sainte messe suivie de la messe de l'aurore. Pendant ces deux messes on chantera des cantiques de circonstance.
25. Mardi. Noël.—La dernière messe à 8 h.—A 5 h. P. M. sermon suivi du salut.
- 26 et 27. Salut à 5 h.

—o—
Contributions au tableau de S. Jean-Baptiste.

Dlle Neilson, Ste Foye.....	\$1 00
Anonyme, Cap-Rouge.....	25

—o—
Nouvelles générales

Tremblement de terre.—Le 7 du courant à 9. 26 h. du matin, on a ressenti d'assez fortes secousses de tremblements de terre dans tout le bas du Fleuve, durant 5 à 6 secondes, à la Pointe-au-Père, Rimouski, Trois-Pistoles, Cacouna etc.

Elections.—Le Colonel Rhodes se présente à Mégantic, M. Johnson, l'ancien député lui fait de l'opposition. M. L. P. Pelletier se présente à Dorchester, et le Dr Forest se présente de nouveau à l'Assomption; on ne connaît pas encore d'opposants aux deux derniers.

—o—
Courrier de l'utile.

Badigeon américain pour les murs.

Ce badigeon, qui conserve son éclat pendant plusieurs années, peut être utilement employé pour les églises, les sacristies, les écoles, les modestes appartements des presbytères, etc. Voici d'après *La Nature*, la formule de sa composition :

Chaux vive bien propre, 17 pintes; sel blanc, 6 pintes; farine de riz 2½ lbs; blanc d'Espagne en poudre ½ lb.; colle claire 1 lb.

La chaux est éteinte dans de l'eau bouillante, et le lait de chaux obtenu est passé au tamis fin.

Le sel blanc est dissous dans de l'eau chaude et la solution est ajoutée au lait de chaux passé. On ajoute ensuite le blanc d'Espagne, puis la farine de riz réduite en bouillie claire et soumise à l'ébullition, puis la colle également dissoute dans de l'eau chaude.

Au mélange de toutes ces matières, on ajoute 23 pintes d'eau chaude. Ce badigeon s'applique très chaud, et dure très longtemps.